



BULLETIN D'ADHÉSION

VOUS

Structure

Nom - Prénom

Adresse postale

Code postal - Ville

N° de téléphone(s)

E-mail



Coordonnées complémentaires (collaborateur et/ou associé)

Nom - Prénom

N° de téléphone(s)

E-mail

Souhaitez vous adhérer à votre Association Régionale ?

oui

non

VOTRE PROJET / UNITÉ

Voie liquide

Cogénération

Injection

En projet

En service

Projet individuel

Projet collectif

Voie solide continue

Puissance d'injection en Kwé

Capacité en Nm³

Date de mise en service prévisionnelle

Date de mise en service

Voie solide discontinue

Une seule exploitation agricole pouvant compter plusieurs associés

% du capital détenu par un des agriculteurs

regroupement d'exploitations agricoles

Nombre d'associés

% du capital détenu les agriculteurs

% d'intrants issus d'exploitations agricoles

Êtes-vous certifié RED II

oui

non

Régime ICPE

Déclaration

Enregistrement

Autorisation

Agrément sanitaire

Provisoire

Définitif

Non concerné

CONTACT ADHÉRENTS AAMF

VOS CONTRATS

Type de contrat INJECTION : TA2011

TA2020

TA2021

TA2023

Type de contrat COGÉNÉRATION : BGM6

BG11

BG16

VOS ENGAGEMENTS

En tant que membre actif, je m'engage à :

- mettre en œuvre la Charte AAMF et accepter l'audit à mes frais, réalisé par un organisme externe tous les 3 ans ;
- partager vos retours d'expériences : répondre aux enquêtes AAMF, participer à au moins 1 rencontre par an ;
- accepter que mon nom et mes coordonnées soient partagés auprès des autres adhérents AAMF.

VOTRE COTISATION ANNUELLE

■ Installation en fonctionnement

<input type="checkbox"/> Cotisation de base	290 €
<input type="checkbox"/> Puissance de cogénération en Kwé :	x 1,40 € / KWé +
<input type="checkbox"/> Capacité d'injection :	x 5,75 € / Nm ³ +
	Total (plafonné à 1 800 €) =

■ Porteurs de projet

<input type="checkbox"/> Porteur de projet - Forfait	550 €
--	-------

■ Membre associé non producteur

<input type="checkbox"/> Membre associé non producteur - Forfait	550 €
--	-------

VOTRE RÈGLEMENT

Virement (*merci de préciser le nom de la structure adhérente dans le libellé de votre virement*)

Crédit Agricole du Morbihan - IBAN FR76 1600 6250 1100 8160 9245 070 - BIC AGRIFRPP860

Chèque à l'ordre de : Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France

Précédée de la mention *Lu et approuvé*

Le

À



ASSOCIATION
AGRICULTEURS
MÉTHANISEURS
de FRANCE

Association loi 1901 : RNA W751 204 629 - SIRE 524 523 420

CONTACT

AAMF - 6 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
Annelise Lescure ■ 06.70.20.17.50 ■ annelise@aamf.fr
www.aamf.fr